

DELPHINE BATHO NOUS NARGUE

Écrit par Jean-Claude Rémondet
Lundi, 01 Juillet 2013

Texte de la lettre adressée à Mme Delphine Batho en date du 28 juin 2013 faisant suite au rendez-vous manqué du 17 juin 2013 :

Madame la Ministre,

Faisant suite à mon déplacement le 17 juin courant à Paris, Hôtel de Roquelaure, pour me rendre à un rendez-vous accordé et prévu avec deux de vos conseillers techniques (puis unilatéralement annulé sine die sans raison évoquée ni excuses de politesse), je vous confirme avoir quand même (après un épique forcing, dans le hall sécuritaire de l'immeuble), pu m'entretenir quelques courts instants avec votre Chef de cabinet M. David Roizen qui, sur ma requête, est venu me rencontrer.

Je viens de recevoir un surprenant courrier (sans référence aucune, daté du 19 Juin 2013) émanant de la directrice adjointe du Cabinet de votre Ministère, Mme Paquita Morellet-Steiner.

Ce courrier (dont ci-joint copie) aurait pour but de clore (plutôt cavalièrement) un volumineux dossier de correspondances que je vous ai adressées depuis votre nomination à ce Ministère, auxquelles nous n'avons jamais reçu de réponse.

Il est toujours plus évident que notre Amicale est boycottée, blacklistée, rejetée comme le serait une délinquante Et je ne l'accepte pas. Toutes les entités légalement constituées dans la République méritent respect et considération et notre Association exige d'être traitée et reçue avec les mêmes égards accordés aux « collectifs » de toutes obédiences que vous recevez .

Et ce n'est hélas pas le cas.

Comment dois-je analyser l'affront que vous m'avez fait subir ce même 17 Juin, en acceptant de recevoir en matinée un collectif d'opposants, alors que vous avez fait annuler le rendez-vous qui m'avait été accordé pour 16 heures avec vos conseillers techniques ? Ce procédé est inqualifiable.

La réponse de Mme Paquita Morellet-Steiner comporte des contre vérités :

- Le rendez vous avec les deux conseillers techniques n'a pas été REPORTÉ comme il est indiqué, mais tout simplement ANNULÉ sans aucune explication, ni la moindre excuse de politesse minimale.

- Ce procédé d'élimination arbitraire est intolérable et, malgré l'avis d'annulation intempestive, c'est la raison primordiale pour laquelle j'avais maintenu mon déplacement à PARIS, désireux obtenir les explications que je dois à nos adhérents. J'ai le regret à devoir dire que la patiente écoute et l'extrême courtoisie de M. David Roizen n'y a d'ailleurs pas pourvu.

Evidemment, pour NOUS, la question de fond est bien l'exploration/exploitation de tous hydrocarbures en France, classiques ou non conventionnels, et j'ai hélas noté la position toujours négative intransigeante de notre Président de la République (quoiqu'elle semblait avoir évoluée lors de sa visite en Algérie,.... Mirage probablement !!!

Mme Morellet-Steiner dit ne pas vouloir donner suite à notre demande d'audience. Pourquoi ?

Absence d'élément nouveau dit-elle. Elle devrait compulser bien plus sérieusement notre dossier, ou changer ses lunettes qui paraissent à foyers variables puisqu'elle ne semble lire que ce qui va dans le sens de la pensée unique de votre Ministère.

Elle a certainement eu connaissance de notre lettre au Premier Ministre (vous en avez reçu copie de notre part, en plus de l'original qui vous a été transmis par M. Guérin Chef de Cabinet

DELPHINE BATHO NOUS NARGUE

Écrit par Jean-Claude Rémondet
Lundi, 01 Juillet 2013

de M. Ayrault)

Son contenu est plus qu'un nouvel élément puisque nous demandons d'effectuer intégralement l'application de la loi du 14 juillet 2011. Si l'article premier est effectivement mis en application avec l'interdiction zélée de la fracturation hydraulique, les deux derniers sont toujours mis en veilleuse dans un total irrespect.

Une loi de la République doit être intégralement appliquée, et l'ÉTAT doit donner l'exemple.

Nous vous demandons donc, Madame la Ministre, de bien vouloir faire réponse à notre démarche ou nous donner le rendez-vous que nous sollicitons en vain depuis plusieurs mois.

Dans cette attente, veuillez croire, Madame la Ministre, à nos respectueux sentiments.

Jacques Sallibartant

Président